

PREVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE POUR LES ACTEURS DES CRECHES COLLECTIVES

PUBLIC

- Directeurs et directrices de crèches et directeurs adjoints et directrices adjointes de crèche, coordinateurs et coordinatrices ;
- Conseiller ou Conseillère de prévention, assistant ou assistante de prévention.

OBJECTIFS

- Outiller sur la prévention de l'usure professionnelle.
- Identifier des solutions opérationnelles pour prévenir l'usure professionnelle chez les agents auprès d'enfants des crèches collectives.

CONTENU

- Le cadre juridique de l'usure professionnelle.
- Les données sociales, les conséquences sur la santé et la sinistralité.
- L'état des lieux des facteurs d'usure professionnelle pour les agents auprès d'enfants dans les crèches collectives.
- La construction d'espaces de travail et l'amélioration des espaces existants prenant en compte les risques liés à l'environnement de travail et à l'activité physique.
- L'identification des contraintes et de solutions autour des plannings, du temps de travail et de l'organisation des sections.
- La perception du risque infectieux chez les agents et les mesures de prévention associées.
- L'inclusion de la prévention dans le projet pédagogique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de contenus théoriques et d'études de cas pratiques.
- Application à partir de situations propres aux collectivités.
- Temps de travail en sous-groupe afin de formaliser les solutions

CALENDRIER

■ Vendredi 29 novembre 2024, 14h-15h	> Webinaire de présentation et lancement des inscriptions.
■ Mardi 28 janvier 2025	> Comprendre l'usure professionnelle en petite enfance : définition, enjeux et sinistralité.
■ Mardi 11 février 2025	> Concevoir et améliorer les espaces de travail auprès des enfants.
■ Mardi 11 mars 2025	> Appréhender et anticiper l'impact de l'organisation du travail sur les conditions de travail.
■ Mardi 1 ^{er} avril 2025	> Renforcer la perception et la prévention du risque infectieux.
■ Mercredi 30 avril 2025	> Concilier projet pédagogique et projet de prévention.

ORGANISATION PRATIQUE

- Ce cycle se déroulera sur 5 journées dans les locaux CIG Petite Couronne à Pantin
- L'accueil des participants se fera à partir de 9h et les séances se termineront à 16h30.
- A minima 1 personne en prévention et 1 à 2 directeurs et directrices de crèche.
- Les participants doivent s'engager à suivre la totalité du cycle afin d'assurer une continuité entre les modules.
- Le nombre de participants total est limité.

CONTACTS

- Alizée NOE, Coordinatrice EIPRP, a.noe@cig929394.fr
- Juliette COLIN, Ingénieure en prévention, j.colin@cig929394.fr
- Secrétariat du service EIPRP : secretariateiprp@cig929394.fr
- Tel : 01 56 96 80 84

INSCRIPTIONS

- Participation au webinaire de présentation du 29 novembre 2024, de 14h à 15h :
 - Inscription dès aujourd'hui sur le site internet du CIG au www.cig929394.fr
- Inscription au cycle collaboratif :
 - Période d'inscription du 29 novembre 2024 au 10 janvier 2025.
 - Inscription via formulaire d'inscription sur site internet du CIG au www.cig929394.fr

TARIFS

- Tarif unique par collectivité, quel que soit le nombre de participant(s).
 - Collectivités conventionnées mixte EIPRP : soit 5 jours conseil de la convention, soit 5 jours supplémentaires à 650€/jr.
 - Collectivités conventionnées avec le service Médecine Préventive : 5 jours de participation à 650€/jr.
 - Collectivités non conventionnées ni avec le service EIPRP ni le service Médecine Préventive : 5 jours de participation à 800€/jr.
-